

# CHAMPIONNAT DE FRANCE VÉTÉRAN

## ORANGE LES 5 ET 6 OCTOBRE 1985

Quelques concurrents se sont souvenus du premier championnat C.S.D. sociétés à Orange et avaient basé toute leur technique sur la pêche pratiquée à cette époque, la pêche en début juillet est une chose, celle d'octobre en est une autre.

Si les scores en général furent très bons il n'y eut pratiquement pas les belles prises de 1982. Pourtant tout avait mal commencé : trois concurrents se sont perdus entre le rassemblement, tirage au sort et les lieux de pêche à la première manche du samedi après-midi. Bien que partant en convoi, avec les feux et la circulation ces concurrents se sont retrouvés derrière une voiture immatriculée en 77 : il n'y avait pas de concurrents de ce C.S.D. et se sont retrouvés à Pont-Saint-Esprit. Un seul a pu rejoindre la manche avec du retard. Les deux autres ont été retrouvés à Orange après l'apéritif. A ces deux concurrents malheureux, j'ai fait l'offre de faire une deuxième et troisième manche normale en prenant le total des points par concurrents de la première manche. Un seul à sportivement accepté cette solution, l'autre est reparti à Paris le dimanche matin en acceptant toutefois la dotation de la gaule orangeoise.

Cette première manche s'est déroulée sous une pluie diluvienne, trois orages ont passé pendant les deux heures de pêche alors que pas une goutte d'eau n'était tombée depuis trois mois. Rendons hommage à ces vieux briscards car pas un n'a bronché, tout au plus par expérience ils ont couché les cannes le long du talus. Girard Roger a remporté cette manche avec 100 prises au n° 28 pour 2.460 points. Mais l'eau à Orange sèche très vite et le dimanche matin tout était sec.

La deuxième manche, disputée en amont, a été dans l'ensemble un peu moins poissonneuse. Beaucoup d'herbiers n'ont pas facilité la tâche des concurrents, il fallait trouver le passage et ce n'était pas évident. Léauté l'emporte au n° 2 avec 97 prises pour 1.545 points. La troisième manche, disputée sur l'emplacement de celle du samedi, fut de loin la plus spectaculaire. Du poisson dans tous les secteurs mais les deux ailes sont les meilleures. Travers au n° 2 l'emporte avec 117 prises pour 2.035 points.

Le plus gros score a été de 130 prises par Mme Sinarid mais de très gros poissons, point. Sauf un qui a failli prendre un brochet. Ce seigneur avait tout simplement pincé une ablette qu'un concurrent ramenait et ne voulait pas la lâcher.

Et ce fut le palmarès à l'hôtel de ville, le premier s'en souviendra en recevant une coupe offerte et remise par le ministre Jean Gatel, une coupe de la fédération des A.P.P. du Vaucluse, une coupe du C.S.D. 84. Le deuxième a reçu la coupe du Conseil général, le troisième la coupe de la ville d'Orange, la coupe de la Gaule orangeoise pour le plus grand nombre de prises au total des trois manches (272) et la coupe du Club Halieutique du Sud. Chaque vainqueur de manche s'est vu remettre une coupe offerte par le C.S.D. 84, en outre, chaque pêcheur a reçu une médaille de la ville d'Orange remise par M. le délégué aux sports de la ville représentant M. le maire, un palmarès, un lot de 3 bouteilles, une boîte de ratatouille; le dernier classé, Paillard du C.S.D. 91 a reçu en prime une dizaine de boîtes. Il en avait plein les bras, le pauvre. Le délégué a, en outre, remis les médailles aux lauréats et des souvenirs aux organisateurs, M. Pic, président de la Gaule orangeoise et M. Giely du C.S.D. 84 en remerciement de leur bonne organisation et de la chaleur de leur accueil.

Un apéritif d'honneur, le troisième depuis le début, a terminé dans une atmosphère très détendue ces deux jours de pêche suivis par un nombreux public.

R. PIÉTANCE.

NOTRE PROCHAIN NUMÉRO  
PARAITRA EN JANVIER  
les publicités doivent parvenir  
avant le 20 décembre

Classement	Noms et prénoms	CSD	Numéro tirage au sort	1re manche		2me manche		3me manche		Total points
				Points	Place	Points	Place	Points	Place	
1	ROUFFIGNAC M.	37	19. 8.28	80.1880	2	54.1190	4	76.1640	5	11
2	DURU J.	45	18.25. 4	78.1590	3	55.1075	10	88.1820	2	15
3	Mme SINARD S.	84	30.19. 9	84.1300	7	58.1020	11	130.1700	3	21
4	GIRARD R.	89	28.15. 7	100.2460	1	29. 705	21	62.1650	4	26
5	TRAVERS G.	49	12.24. 2	80.1260	8	37. 825	18	117.2035	1	27
6	LEAUTE A.	44	21. 2.14	37. 765	18	97.1545	1	56.1190	9	28
7	DOLET E.	17	16.30.10	48. 900	13	63.1175	6	72.1160	11	30
8	LAUXIRE A.	24	11. 3.22	58. 810	17	78.1320	3	44.1100	12	32
9	SINARD A.	84	7.27.18	81.1465	5	83.1165	8	27. 545	21	34
10	FORGET A.	49	15.10.30	65.1405	6	43. 975	12	57. 795	16	34
11	BEAUFORT P.	79	1.22.11	25. 825	16	72.1540	2	38. 690	19	37
12	GUILLOIN C.	79	26.17. 6	40. 968	10	44. 970	13	43. 835	14	37
13	BARDIN R.	18	2.12.23	57. 905	12	47.1185	5	27. 535	22	39
14	ZAMBON R.	91	6.16.26	76.1520	4	34. 730	20	73. 705	18	42
15	Mme DOUCET H.	16	5.26.13	27. 475	25	41.1085	9	50.1210	8	42
16	CHADOIN H.	16	8.14.25	48. 940	11	39.1175	7	25. 445	25	43
17	GARDES R.	41	25. 7.15	14. 200	27	28. 940	16	58.1460	6	49
18	GUILLOIN H.	91	20.29. 8	46.1190	9	25. 895	17	26. 530	23	49
19	LAVAUD M.	24	24.13. 5	46. 830	15	31. 635	23	60. 970	13	51
20	MONHUREL A.	49	10.20.29	28. 580	22	38. 540	25	70.1170	10	57
21	BOUTET J.	75	13. 4.27	13. 505	23	7. 355	28	71.1315	7	58
22	MONTIBELLER J.	45	22.11. 3	42. 710	19	37. 765	19	40. 680	20	58
23	ROBERT A.	17	29. 9.17	49. 865	14	28. 680	22	21. 485	24	60
24	CHERRIER Y.	88	27. 6.20	50. 600	21	57. 955	14	15. 275	26	61
25	JOLY P.	79	9.28.12	41. 645	20	24. 600	24	38. 770	17	61
26	GIRARD L.	91	23. 5.16	39. 485	24	26. 410	27	32. 830	15	66
27	WALLET R.	91	17. 1.21	N.C.	29	32. 940	15	11. 155	27	71
28	BEAUSSERON G.	17	3.23.19	13. 265	26	23. 510	26	7. 75	29	81
29	PAILLARD J.	91	14.21. 1	10. 130	28	8. 170	29	9. 115	28	85